

RAPPORT ANNUEL

20 17



VISION de DDE-CI:

DDE-CI est une organisation nationale au service de la croissance intégrale de tous les enfants. Elle s'occupe avec une attention particulière des enfants vulnérables. Elle défend l'intérêt et la dignité de l'enfant en mettant l'accent sur ses besoins non matériels, l'éducation, l'environnement familial, le sens des responsabilités, la confiance en soi, le développement spirituel et les droits de l'enfant.

MISSION :

DDE-CI contribue à la promotion, en Côte d'Ivoire et dans le monde, de la dignité de l'enfant et à faire appliquer leurs droits.

DDE-CI agit plus particulièrement auprès des enfants en difficultés, victimes de violences, de la guerre, de la drogue, de la prostitution, de la maltraitance, de l'exploitation économique, du VIH/SIDA, du trafic, du handicap et de l'abandon par leur famille.

VALEURS/PRINCIPES FONDAMENTAUX :

Ecouter et apprendre à l'enfant à écouter ;
Construire sur la richesse intérieure de l'enfant ;
Favoriser le développement spirituel de l'enfant ;
Promouvoir les droits de l'enfants et leur application ;
Privilégier les solutions de types familial ;
Encourager l'enfant à participer à sa vie familiale et sociale.

OBJECTIFS :

DDE-CI, cherche à mobilier la société civile et plus particulièrement à influencer sur les politiques sociales de l'enfance en vue de servir l'intérêt supérieur de l'enfant.

DDE-CI n'intervient pas dans l'urgence si ce n'est dans l'urgence de l'application des droits de l'enfant.

Table des acronymes

AS: Assistant Social

APEH-YOP: Association des parents d'enfants handicapés de Yopougon

BICE : Bureau International Catholique de l'Enfance

CADBE : Convention africaine du Bien Être de l'Enfant

CDPH Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées

CESEH: Centre d'Eveil et de Stimulation des Enfants Handicapés ;

CREA: Complexe Socioéducatif ERB Aloïs

DDE-CI: Dignité et droits pour les enfants en Côte d'Ivoire

DE: Directeur Exécutif

EHA : Enfants handicapés ou enfants en situation de handicap

EVA: Enfants victimes de violences et d'abus

IMC : Infirmité motrice cérébrale

MAF: Maître artisan formateur

OPS : Organisation partenaire stratégique

ACAT-CI : action chrétienne pour l'abolition de la torture -section cote d'ivoire

AFD : Agence Française De Développement

BPM : Brigade Protection Des Mineurs

CEPA : Centre d'Ecoute Pilote D'Adjamé, géré par DDE-CI

CNDHCI : Commission Nationale des Droits de l'Homme de Cote D'ivoire

COM : Centre d'Observation des Mineurs

ECL : Enfant en Conflit avec la Loi

MACA : Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan

PNPJEJ : Politique Nationale de la protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse

SPJEJ : Service de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse

Introduction

DDECI est une organisation non gouvernementale, apolitique, non confessionnelle et sans but lucratif. Créée en CI, le 27 Décembre 2011, elle s'inspire de la Charte du BICE dont elle est membre.

Elle inscrit son action dans la promotion de la Convention des Droits des Enfants (CDE) et de la Charte Africaine des Droits et du Bien-Etre de l'Enfant (CADBE).

Le présent rapport émane de l'ensemble des activités exécutées au cours de l'année 2017 et transcrites succinctement dans ledit document. Il fait état d'une part des avancées de l'ONG DDE-CI et d'autre part des activités mises en œuvre dans le cadre des programmes et projets sur la base des prévisions ou non.

Pour rappel, les activités menées ont été marquées essentiellement par les sensibilisations, les ateliers de renforcement de capacité, les activités de prise en charge (actions directes), les visites terrains etc...

Sur la base des axes programmatiques et projets, à savoir :

- Le programme "Enfance Sans Barreaux" (ESB) ;
- Le programme "Enfants Handicapés" (EHA) ;
- Le programme "Enfants Victimes de Violences et d'Abus" (EVA).
- Le projet d'appui à la participation citoyenne des enfants et jeunes vulnérables
- Le projet d'appui aux initiatives communautaires d'assistance socio juridique aux enfants victimes de violence et enfants en conflits avec la loi
- Le projet d'assistance et de réinsertion des enfants et jeunes migrants ou en mobilité.

Programme ESB (Enfance Sans Barreaux)

- ➔ **Objectif** : promouvoir et de défendre les droits fondamentaux des enfants en conflit avec la loi, en leur assurant un environnement protecteur, afin de favoriser leur réinsertion scolaire, socio professionnelle et familiale.

Il a pour ambition le développement d'un système juvénile conforme aux normes nationales, régionales et internationales ; mais également sur la promotion, de pratiques dites « restauratrices » visant à la réinsertion de l'enfant en associant la famille et les communautés.

Le programme ESB est financé par l'AFD et le canton de Genève

Programme EHA (Enfants Handicapés)

- ➔ **Objectifs** :
- Favoriser la mise en place d'une législation en faveur des enfants handicapés;
 - Faire un accompagnement psychosocial des enfants handicapés et de leurs mères;
 - Sensibiliser la société et les décideurs à la promotion et la protection des droits fondamentaux des enfants porteurs de handicap.

Les enfants handicapés sont reconnus comme des personnes à part entière, acceptés dans leur famille, intégrés dans la vie de la communauté et jouissent de leurs droits fondamentaux.

Le programme est subventionné par la Fondation Liliane et la contribution des parents d'enfants handicapés

Programme EVA (Enfants Victimes d'Abus)

- ➔ **Objectif**: Contribuer au renforcement d'un environnement protecteur en faveur des enfants par la promotion de leurs droits fondamentaux, ainsi que la protection contre toutes formes de maltraitance, de violence d'abus et d'exploitation sexuelle.

Le programme est exécuté aux travers des centres que possède DDE-CI, à savoir :

- ❖ Le Centre Sauvetage : Le centre sauvetage créé en 1993, accueille les enfants victimes de maltraitance, d'exploitation économique et sexuelle, les enfants et jeunes migrants, les enfants en rupture familiale et sociale. Le centre assure la prise en charge holistique (psychosociale, juridique, médicale) en vue de la réhabilitation et la réinsertion des enfants en situation de vulnérabilité.
- ❖ Centre d'Ecoute Pilote d'Adjamé (CEPA) Le Centre d'Ecoute Pilote d'Adjamé (CEPA) est un centre socio-éducatif en milieu ouvert situé à Adjamé Bracodi- Bar. Il a été créé en 1995. Il se veut un lieu de prévention et d'assistance aux enfants et jeunes victimes, en rupture sociale.

Projet d'appui à la participation citoyenne des enfants et jeunes vulnérables

- ➔ **Objectif** : Promouvoir une participation active et citoyenne des enfants et des jeunes vulnérables à la vie sociale et politique de leur localité dans les régions d'Abidjan, de Yamoussoukro et Duekoué.

- ➔ Le projet financé par le **Fonds des Nations unies pour la Démocratie (FNUD)**.

Projet d'appui aux initiatives communautaires d'assistance sociojuridique aux enfants victimes et enfants en conflit avec la loi

- ➔ **Objectif** : Contribuer à accroître les systèmes de protection et d'assistance sociojuridiques en faveur des enfants victimes de violence et les enfants en conflit avec la loi, en conformité avec les principes et droits fondamentaux internationaux, tout en impliquant les acteurs communautaires, sociaux, judiciaires et décideurs étatiques.



Il a été financé par **Open Society Initiative for West Africa (OSIWA)**.

Projet d'assistance et de réinsertion des enfants et jeunes migrants ou en situation de mobilité

- ➔ **Objectif** : Le projet vise à protéger les droits des enfants et jeunes en situation de migration irrégulière ou en mobilité et prévenir les risques de l'immigration clandestine dont la traite des enfants et jeunes et le trafic de migrants.

- ➔ Le projet est soutenu par le **Centre Italien d'Aide à l'enfance (CIAE)**, le **Service Social Suisse**, l'**Organisation Internationale de la Migration (OIM)**, la **Fondation Erb Alois** et la **SGBCI**.

LES ACTIVITES ET RESULTATS EMANANT DES
PROGRAMMES DE DDE-CI EN 2017

A- PROGRAMME ENFANCE SANS BARREAUX (ESB)

En Côte d'Ivoire comme dans de nombreux pays, les droits des enfants en conflit avec la loi (ECL) sont ignorés et violés. Ils sont détenus hors du cadre légal normal national, parfois avec des adultes (cas des mineurs du Centre d'Observation des Mineurs (COM) au sein de la Maison d'Arrêt Centrale d'Abidjan (MACA)) ; la vulnérabilité spécifique due à leur âge n'est pas prise en compte, la mixité est fréquente, les conditions matérielles de détention insuffisantes, et l'environnement psychoaffectif gravement négligé. Les liens familiaux sont sérieusement affectés ou rompus, et les conditions d'une réinsertion réussie dans le milieu socio-familial rarement réunies. En outre, le traitement subi par les ECL, et l'impact de leurs souffrances aggravées par leur jeune âge ou leur sexe, ne suscitent dans le meilleur des cas aucun intérêt ou compréhension de la part des autorités et/ou du grand public et, au pire, une stigmatisation que des médias souvent complices avec les pouvoirs continuent de véhiculer.

ACTIVITES ET RESULTATS :

Formation des acteurs de la justice sur la justice restaurative, sur l'application de mesures non privatives de liberté.

- Atelier de présentation du programme EsB2, le 14 Juillet 2017 à la CNDHCI, qui a permis à DDE-CI de faire connaître ses activités et de solliciter le soutien des partenaires présents.

Renforcement du rôle des acteurs juridique et axes de plaidoyer

- 30 professionnels de la justice sont sensibilisés sur le recours aux alternatives à l'emprisonnement des mineurs.
- 20 étudiants de l'Institut National de la Formation Judiciaire ainsi que les étudiants de l'Université Felix Houphouët Boigny, spécifiquement des facultés de droit et criminologie ont été formés
- 10 rencontres du groupe COM (mensuelles) ont été réalisées, sous la coordination de DDE-CI.
- 05 activités de plaidoyer ont été réalisées auprès des partenaires étatiques à savoir les SPJEEJ et la DPJEEJ, lors de rencontres thématiques stratégiques et auprès de la CNDHCI. Elles ont porté sur l'amélioration de l'accès à la justice pour les mineurs en contact avec le système judiciaire. DDE-CI a participé à 4 rencontres avec la société civile en vue d'apporter son expertise et de mener un plaidoyer collectif plus spécifique, la délocalisation du COM de la MACA.

Renforcement du rôle des leaders communautaires sur la justice juvénile

- 05 activités de sensibilisation ont été réalisées avec plus de 200 communautaires pour lutter contre la stigmatisation croissante des enfants en conflit avec la loi dans l'ensemble des communautés d'Abidjan et la montée des représailles à l'égard des enfants infracteurs du fait du phénomène des « microbes ».

Humaniser les conditions de détention / renforcer l'appui aux ECL

- ***Appui alimentaire à la Brigade de Protection des Mineurs (BPM) et au COM***
245 mineurs du COM et 264 mineurs de la BPM ont pu bénéficier de cette activité, permettant ainsi de rendre leurs conditions de détention soutenables.
08 appuis sanitaires ont été effectués au COM et à la BPM, à raison de 4 appuis trimestriels par structure. 264 ECL à la BPM et 245 ECL au COM.
- ***Appui médical au COM***

77 ECL du COM ont été examinés par le médecin recruté dans le cadre du programme.

- **Appui juridique**

130 ECL détenus au COM et 277 ECL à la BPM ont bénéficié de l'assistance juridique de DDE-CI. Cette action a abouti à la libération de 286 mineurs dont 201 à la BPM grâce à DDE-CI. Pour chacun de ces enfants DDE-CI a été en contact avec 2 membres de la famille, soit 402 parents sensibilisés.

09 mineurs du COM ont eu à passer une expertise médico-psychiatrique qui a permis la modification de leur ordonnance de garde et leur libération immédiate.

- **Appui psychosocial à la BPM et au COM**

Au COM, 180 ECL ont été reçus par des collaborateurs de DDE-CI et ont eu droit à des écoutes et des entretiens, qui ont permis de définir, dans la mesure du possible un plan d'intervention individualisé pour chacun d'entre eux. A la BPM, 277 ECL ont été écoutés ;

- **Appui psychologique au COM**

76 ECL au COM dont 8 filles et 68 garçons âgés de 14 à 18 ans ont pu bénéficier d'un accompagnement psychologique composé de séances d'écoutes, d'entretiens, de counseling et de thérapies de groupe. Parmi ces ECL, 27 mineurs ont eu à participer à 2 séances et plus. Par ailleurs, 70 parents et répondants des enfants ont eu droit à des séances de guidance.

- Chaque semaine, 47 ECL en moyenne ont pris part à l'activité d'alphabétisation et d'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté dispensée au COM.
- 73 enfants en conflit avec la loi ont participé à des séances de groupes de paroles impliquant les « anciens » et les « nouveaux » ECL. La « contagion positive » est mise en avant avec une prise de conscience à plusieurs niveaux.

- **Recherche familiale**

86 recherches de parents ont été nécessaires et ont été effectuées pour des enfants détenus au COM. Elles ont permis de retrouver les parents qui ont été sensibilisés par l'équipe du programme et mis à la disposition des acteurs de la justice pour faciliter la libération de leurs enfants.

- **Réinsertion socio professionnelle/scolaire**

09 projets de vie pour 09 enfants en conflit avec la loi, vulnérables ont été élaborés, parmi lesquels 4 projets ont été financés.

Atelier de formation des professionnels et étudiants des médias

20 journalistes formés en vue de promouvoir à leur niveau les droits des enfants à risque et en contact avec la justice. L'atelier avec les professionnels des médias a eu lieu le 11 octobre notamment pour déconstruire la stigmatisation et l'assimilation des enfants en conflit avec la loi avec les « microbes », les « délinquants » ou les « bandits » et pour comprendre les causes des « déviances ».

Plaidoyer au plan international

Du 25 au 28 Septembre 2017, le chargé du programme EsB2 de DDE-CI a participé à la 36ème session du Conseil des droits de l'homme à Genève, au cours de laquelle il a notamment évoqué la

situation particulièrement alarmante des ECL détenus au COM et l'absence de programme de réinsertion à leur intention et la non application de la PNJEJ.

-Une rencontre régionale a été organisée par le Bice à Abidjan du 24 au 26 Octobre 2017 a réuni des pays africains afin de mutualiser les bonnes pratiques et renforcer le plaidoyer entre acteurs.

Réalisation et publication d'un Recueil législatif et réglementaire sur la justice juvénile en Côte d'Ivoire.

La réalisation et la publication d'un recueil législatif et réglementaire sur la minorité. Le chargé du plaidoyer au BICE a effectué une mission en Côte d'Ivoire du 23 au 26 octobre 2017. Au cours de sa mission, il a eu des séances de travail avec les 4 personnes ressources constituant le groupe de travail et des rencontres d'échanges et de travail avec plusieurs partenaires techniques composées des partenaires étatiques notamment le DAP, la DPJEJ et des ONG dont l'ACAT et le CICR. Le recueil est en cours de rédaction à Genève, avec des contacts réguliers avec les experts identifiés et l'équipe de DDE-CI, et une prochaine mission aura lieu à la fin du 1er semestre 2018 pour valider le recueil.

B- PROGRAMME ENFANTS HANDICAPES (EHA)

Il est à souligner que ce programme renferme deux projets dont :

- Le Projet « d'Appui à la Protection et la Promotion des Droits des Enfants Handicapés » ;**
- le Projet « d'Appui à l'inclusion des enfants et jeunes handicapés »**

Comme objectif principal, les enfants handicapés bénéficient de protection et jouissent de leurs droits fondamentaux.

Cet objectif est soutenu par des objectifs secondaires et libellés ainsi relatifs aux enfants:

- Offrir aux enfants en situation de handicap des soins appropriés et de qualité,
- Offrir aux enfants en situation de handicap une éducation et formation adaptées en fonction de leur handicap et des activités sportives, socio-éducatives et de loisirs ainsi qu'une assistance juridique.
- Mobiliser et sensibiliser les parents et les communautés sur la problématique du handicap.
- Renforcer les capacités des acteurs et décideurs étatiques.

Le Projet « d'Appui à la Protection et la Promotion des Droits des Enfants Handicapés à Abidjan

Le District Autonome d'Abidjan accueille à majorité ce projet dont les 90% des bénéficiaires proviennent de la commune de Yopougon où est implémenté le programme.

LES ACTIVITES ET RESULTATS :

- ✓ **Assistance médicale appropriée et de qualité (rééducation fonctionnelle, examens, soins médicaux et aide-techniques.**

-**1430 séances** de mobilisation articulaire, des exercices de gain d'équilibre et d'amplitude, des exercices de renforcement musculaire, la stimulation manuelle, des étirements musculaires, la marche

entre les barres parallèles, avec la trotteuse/cadre de marche offertes aux enfants handicapés dont les IMC, les retards psychomoteurs, les enfants victimes d'hémiplégie, le pied bot et les Trisomies 21.

-**38 enfants handicapés** faisant des crises épileptiques ont eu droit à des soins médicaux (examens médicaux et approvisionnement en médicaments neuroleptiques).

-**46 enfants hydrocéphales** ont bénéficié de valves pour des interventions chirurgicales.

✓ **Offre d'une éducation et formation adaptées en fonction de leur handicap**

-**Soixante-quatre (64) enfants** ont pris part à des activités de transvasement, d'enfilage, jeux d'adresse, connaissance du schéma corporel, lecture et écriture des voyelles et syllabes, comptage.

-**Quarante-neuf (49) enfants** ont pris part aux activités de port de chaussures et de vêtements, prise de nourriture, lavage des mains avant et après les repas, entretien des salles de classe.

-**Soixante (60) enfants** handicapés ont participé aux activités de coloriage, d'enfilage, de graphisme, jeu de balafon, de piano et de modelage.

-**Soixante- quatre (64) enfants** ont participé aux activités de mastication de chewing-gum, comptine, exercices de gain de souffle (sur une bougie ou une feuille, usage de flûte), lecture d'images, causeries à thème, répétition etc.

✓ **Appui à l'insertion scolaire (éducation inclusive) des EHA ;**

-Fourniture des kits scolaires à 10 EHA inscrits dans des écoles ;

-Contribution aux frais de scolarité et faire le suivi des EHA à l'école et à domicile.

✓ **Organisation et participation à des activités sportives, socio-éducatives et de loisirs**

Les enfants en situation de handicap du CESEH ont eu droit à des activités sportives et exercices de mise en train (exercices d'étirements, d'échauffements. Par ailleurs, ils ont bénéficié de deux (02) sorties pédagogiques à Assindin Plage à Jacqueville et l'Espace Abidjan Mall à Cocody-Riviera.

Enfin, Les enfants du CESEH/ CREA ont bénéficié de trois (03) manifestations festives.

Le mardi 28 Février a été marqué au CREA par la manifestation de mardi gras.

Le 17 novembre 2017 marquait les 20 ans de l'existence du CESEH. Une cérémonie sobre par manque de moyens financiers a été organisée à cette occasion. Environ 30 parents étaient présents.

Le samedi 16 décembre 2017, un arbre de Noël a été offert par Rotary-Abidjan Atlantis en collaboration avec DDE-CI aux EHA et ceux victimes de violences et d'abus.

Cette manifestation a vu la participation de plus de 350 participants dont les responsables de la Direction des Affaires Sociales, de la Protection de l'Enfant etc.150 cadeaux de Noël et des vivres et non vivres ont été offerts aux enfants.

PROJET D'APPUI A L'INCLUSION DES ENFANTS ET JEUNES HANDICAPES

Le Projet d'Appui à la Protection, la Promotion et l'Inclusion des Enfants Handicapés financé par la **Fondation Liliane**, a été exécuté dans 19 régions administratives de notre pays par notre réseau de 28 organisations partenaires. Elles ont exécuté leurs activités selon une approche RBC en ayant pour objectif de contribuer, avec divers acteurs locaux, à l'inclusion des enfants handicapés dans leurs localités d'intervention.

ACTIVITES ET RESULTATS:

✓ **Au titre de l'aide directe**

1329 cas d'enfants et jeunes handicapés ont été pris en charge par nos OP au cours de l'an 2017 contre 1000 cas prévus et reparti comme suite : 686 garçons soit 52% et 643 filles soit 48%. Ils ont bénéficié d'un soutien dans les domaines de la santé, l'éducation, le social et les moyens de subsistance.

Cinquante (50) enfants ont été visités au cours de l'année 2017 soit 23 au 2ème trimestre et 27 pendant le troisième trimestre. Elles ont permis d'apprécier la qualité de l'aide apportée par les OP aux enfants et l'engagement des parents dans le processus d'aide aux enfants et de soutenir les OP dans l'analyse holistique de l'appui à apporter à certains enfants.

✓ **Au titre du Renforcement des capacités du Réseau des Organisations Partenaires (OP)**

-Formation des Organisations Partenaires (OP)

Des sessions de formation ont été organisées en vue de leur permettre d'avoir des notions et des compétences additives dans le domaine du plaidoyer, du lobbying, de la sensibilisation, de la mobilisation communautaire et de la recherche de fonds.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet annuel 2017 et dans l'optique de permettre à nos 08 OP régionales de comprendre et de mieux contribuer à atteindre les objectifs 2017 en utilisant la stratégie RBC, nous avons organisé une session de renforcement de capacité du 28 au 31 mars 2017 au Centre Emmaüs de Gagnoa. Elle a porté principalement sur la stratégie RBC et son utilisation dans l'aide apportée par les OP régionales.

-Accompagnement des Organisations Partenaires (OP)

Nous avons pu visiter **cinquante(50) enfants** dans les localités couvertes par les OP. Outre les conseils donnés, huit (8) OP dites régionales ont bénéficié également de notre appui financier et technique dans le cadre des formations régionales qu'elles ont organisées dans leurs localités respectives. Ces 08 OP régionales ont pu former sur la RBC en général et sur des thèmes précis en particulier. Ce sont : ONG EVE, CESDA, Caritas Diocésaine, DUMa Onlus, Congrégation Filles de la Croix, Caritas Sainte-Anne, ONG ONPHACI et Congrégation des frères du sacré cœur ont respectivement animé des sessions sur les thèmes suivants :

- L'importance des moyens de transport en commun dans la vie des personnes handicapées à Bonoua ;
- La responsabilité parentale dans la prise en charge du handicap à Alépé ;

- L'encadrement éducatif des enfants malvoyants à Bouaké;
- La situation des enfants en situation de handicap à San-Pedro;
- Le rôle des parents, des OPSH, des autorités administratives, politiques, coutumières et religieuses à Korhogo;
- La responsabilité de la communauté dans la prise en charge des enfants en situation de handicap à Port-Bouët;
- L'éducation inclusive, et si on en parlait à Treichville;
- La responsabilité de la communauté dans la prise en charge des enfants en situation de handicap à Gagnoa.

✓ **Au titre du réseautage, du lobbying et du Plaidoyer**

-Plaidoyer pour l'éducation pour tous "Tirer la sonnette"

11 organisations partenaires de DDE-CI ont pris part à l'activité "tirer la sonnette" dans 13 établissements scolaires à Abidjan et à l'intérieur du pays. Elle a rassemblé 7 247 élèves, 200 parents, 153 enseignants/responsables éducatifs, 15 organes de presse écrite, audio et visuelle, 52 autorités administratives et coutumières et les responsables de la Direction de la Protection des Personnes Handicapées. Ils étaient tous venus pour réclamer le droit à l'éducation pour les enfants handicapés exclus ou en marge du système scolaire en raison de leurs déficiences.

-Études nationales sur les enfants handicapés hors du système scolaire

L'étude nationale sur les enfants handicapés hors du système scolaire a bénéficié de l'appui technique du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et la formation Professionnelle (MENETFP), de l'École Nationale de Statistiques et d'Économie Appliquée (ENSEA) et de trois ONG ivoiriennes intervenant dans le domaine du handicap. Il s'agit de DDE-CI, ONPHACI et BEDA-CI.

-Célébration des Journées internationales

L'ONG DDE-CI a célébré en 2017 les Journées internationale de la Trisomie 21, de l'albinisme et de l'autisme. Elle a par ailleurs pris part aux festivités marquant la journée internationale des personnes handicapées et la journée du 16 juin marquant la journée de l'enfant Africain. A toutes ces festivités il a surtout été question de promouvoir les droits des personnes handicapées, invitant les communautés et les autorités à plus d'actions inclusives en leur faveur.

Constitution d'un comité de lobbying et plaidoyer

Un comité de lobbying et plaidoyer composé de certaines organisations des personnes en situation handicap et ou leurs représentants est en train d'être mis sur pied sous l'initiative de notre organisation. Ce comité quoiqu'embryonnaire a déjà mené quelques activités dont la plus importante était une séance de travail avec la Direction de la Protection de Personnes Handicapées (DPPH).

C-Programme EVA (Enfants Victimes d'Abus)

Le programme des enfants victime d'abus (EVA) est un programme de DDE-CI qui a pour mission de contribuer à créer un environnement protecteur par la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bienveillance. Les activités menées au centre sauvetage en 2017 ont été très intenses dans leur mise en œuvre en s'articulant au tour des différents volets de prise en charge à savoir : Accueil et hébergement, médical, psychologique, juridique, socio-éducatives.

ACTIVITES ET RESULTATS :

➤ **Volet accueil et hébergement**

Cent quinze (115) enfants dont 45 mineurs migrants en provenance de la Libye, 25 cas d'abus sexuels et 45 cas d'enfants victimes de violence physique, d'exploitation socio-économique et ou sexuelle ont été alors accueillis et enregistrés par nos services.

➤ **Volet assistance médicale**

Quatre-vingt-dix (90) enfants ont bénéficié d'une consultation générale chez le médecin traitant et de médicaments, ce qui a favorisé un traitement optimal de l'état de santé des enfants. Toutefois, certains enfants victimes de violences sexuelles ont bénéficié d'autres examens médicaux spécifiques (consultation gynécologique, radiologie, intervention chirurgicale).

➤ **Volet socio-éducatif**

52 enfants, n'ayant pas été scolarisée ou est déscolarisée ont eu accès à un programme d'alphabétisation et d'activités socioéducatives (causerie à thème, dessin, jeux de société etc)

➤ **Volet assistance juridique**

Le cadre de collaboration existant entre les SPJ EJ (Yopougon et plateau) et le sous-direction de la lutte contre la traite, le travail des enfants et la délinquance juvénile (SDLTEDJ) et DDE-CI ont permis d'établir tous les documents légaux autorisant l'admission des enfants au centre sauvetage ou en famille

➤ **Volet assistance psychologique**

Tous les enfants accueillis au centre ont fait l'objet d'écoute et de soutien émotionnel.

❖ [Au Centre d'Ecoute Pilote d'Adjamé \(CEPA\)](#)

Le Centre d'Ecoute Pilote d'Adjamé (CEPA) est situé dans la commune d'Adjamé et abrite en son sein des classes de maternelle qui permettent de préparer les enfants en vue de leur entrée à l'école primaire.

Pour l'année scolaire 2016-2017, le CEPA a accueilli au total **cent vingt et un (121) enfants** répartis comme suit : confère tableau ci-dessous :

Niveau/ classe	Nombre d'enfants	Filles	Garçons
Petite section	31	13	18
Moyenne section A	31	15	16
Moyenne section B	31	12	19
Grande section	38	20	18
Total	121	60	61

Répartition des bénéficiaires selon la classe et le sexe.

D- PROJET D'APPUI A LA PARTICIPATION CITOYENNE DES ENFANTS ET JEUNES VULNERABLES

Le projet d'appui à la participation citoyenne des enfants et jeunes vulnérables a pour objectif global de :

Promouvoir une participation active et citoyenne des enfants et des jeunes vulnérables à la vie sociale et politique de leur localité dans les régions d'Abidjan, de Yamoussoukro et Duekoué.

ACTIVITES ET RESULTATS

-Ouverture de 10 espaces contacts citoyens, plateformes de proximités qui ont permis le renforcement de la citoyenneté chez les enfants et jeunes dans des zones périurbaines, grâce aux actions des animateurs d'espaces contact volontaires recrutés et formés dans les localités d'Abidjan, Yamoussoukro et Duekoué.

-1740 enfants et jeunes vulnérables des quartiers périurbains sensibilisés et formés aux droits de l'homme, au civisme, au leadership et à la citoyenneté participative, connaissent leurs droits et ont davantage confiance en eux. Ils essaient de s'organiser et de se prendre en charge tout en contribuant au développement local.

-200 leaders de communautés,75 acteurs sociaux, 90 élus et cadres politiques et 15 professionnels de médias formés sur les droits de l'enfants et leur nécessaire participation aux prises de décisions et plan et projets les concernant. Par ailleurs les élus ont été formés sur la méthodologie participative et la nécessité d'impliquer les enfants et jeunes dans les plans et prises de décision.

-50 microprojets citoyens portés par 250 enfants et jeunes vulnérables ont été sélectionnés, subventionnés ayant permis la réalisation desdits projets. Les enfants et jeunes ont la reconnaissance de leurs familles et communautés et sont intégrés dans les prises de décisions.

E- PROJET D'APPUI AUX INITIATIVES COMMUNAUTAIRES D'ASSISTANCE SOCIOJURIDIQUE AUX ENFANTS VICTIMES ET CEUX EN CONFLIT AVEC LA LOI

➡ **Objectif global :**

Contribuer à accroître les systèmes de protection et d'assistance sociojuridiques en faveur des enfants victimes de violence et les enfants en conflit avec la loi, en conformité avec les principes et droits fondamentaux internationaux, tout en impliquant les acteurs communautaires, sociaux, judiciaires et décideurs étatiques.

ACTIVITES ET RESULTATS :

-Ouverture et /ou réhabilitation de trois (03) bureaux ou centres d'appui juridique pour les enfants victimes de violence et ceux en conflit avec la loi, défavorisés à Yopougon, à Adjamé et Plateau.

-20 comités locaux de protection de l'Enfant (CLPE) mis en place et animés par des acteurs recrutés, permettant la surveillance, la dénonciation des cas d'abus dans les quartiers avec la poursuite des auteurs et la réinsertion des victimes.

-Environ 150 enfants victimes d'abus sexuels et violences physiques ont été assistés au plan sociojuridique et ont été réinsérés. Les mineurs en conflit avec la loi, détenus au centre d'observation des mineurs ou à la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA) ont eu droit à une assistance juridique avec un appui à la réalisation des expertises medico- psychologiques, toute chose qui a facilité leur libération puis réinsertion.

F -PROJET D'ASISTANCE ET DE REINSERTION DES ENFANTS ET JEUNES MIGRANTS VULNERABLES

➔ Objectif:

Le projet vise à protéger les droits des enfants et jeunes en situation de migration irrégulière ou en mobilité et prévenir les risques de l'immigration clandestine dont la traite des enfants et jeunes et le trafics de migrants.

Durant l'année 2017, le projet a permis d'accueillir et apporter une assistance à environ cent-quarante un(141) enfants et jeunes migrants non accompagnés, dont certains victimes des faits de migration interne, des jeunes migrants vulnérables en provenance de la Libye et l'Algérie et certains enfants et jeunes migrants étrangers en provenance des pays de la sous-région.

Le projet est soutenu par le Centre Italien d'Aide à l'enfance, le Service Social Suisse, Organisation Internationale de la Migration, la Fondation Erb Alois, la SGBCI et des dons de particuliers et communautés religieuses.

ACTIVITES ET RESULTATS

- 75 mineurs non accompagnés, dans le cadre de la migration interne ont été assistés dont la majorité au centre SAUVETAGE (accueil et hébergement, appui médical, juridique, psychologique et social) et réinsérés dans leurs familles d'origine avec un soutien à la mise en oeuvre de leur projet de vie.

-45 mineurs migrants en provenance de la Libye et de l'Algérie dans le cadre de partenariat avec OIM ont été accueillis, hébergés et assistés au centre avant leur retour en famille.

-21 mineurs issus de la CEDEAO et en situation de vulnérabilité, parmi lesquels cinq (5) burkinabés, quatre (4) togolais, cinq (5) nigériens et sept (7) Maliens ont été accueillis, assistés et réinsérés dans leur pays d'origine ou dans des familles d'accueil.

-(4) émissions radios réalisées sur les droits des migrants et les risques de traite des enfants et jeunes

-(10) causeries publiques de sensibilisation des communautés sur les risques liés à l'immigration clandestine et sur les droits des migrants.

Obtention du 2ème prix de l'Académie des Sciences, de la Culture et des Arts 2017.

1. Difficultés au niveau de l'exécution des Programmes

	Difficultés	Solutions apportées	Recommandations	Responsable
Programme EHA				
<i>Assistance médicale:</i>	-Irrégularité des EHA aux séances de rééducation -Indigence des parents	-Séances de sensibilisation et des visites à domicile. -Mise en place des tarifs sociaux	Poursuivre les visites à domicile et les séances de sensibilisation	-Educateurs -CP -AS
<i>Eveil et stimulation :</i>	-Insuffisance du personnel encadrant à l'éveil précoce. -départ des étudiants stagiaires de l'INFS -Hétérogénéité des groupe classe par faute de détermination précise du handicap; on retrouve des handicaps associés dans une même classe	-Appui des bénévoles et des stagiaires de l'INFS. -Demande des stagiaires de l'INFS pour le stage de vacances - La détermination du handicap par le kinésithérapeute ou un éducateur spécialisé	-Demander la mise à disposition des fonctionnaires à DDE-CI. - Engager un psychologue pour la détermination exacte du handicap	-CA -DE
<i>Soutien et suivi scolaire</i>	La majorité des parents sont indigents si bien qu'ils n'arrivent pas à donner la contribution demandée	Sensibiliser les parents à contribuer aux charges scolaires de leur enfant.	Initier les actions de parrainage	-CP -Educateur
<i>Accompagnement psychosocial</i>	Le manque de psychologue sur le programme pour approfondir les écoutes	Nous utilisons les services d'une assistante sociale bénévole	Pourvoir au programme un psychologue ou un psychologue stagiaire	-DE - Administration
<i>Appui aux OP</i>	Désengagement de la fondation Liliane courant 2019 ; Justification tardive des fonds reçus	Les OP continuent de bénéficier des fonds mais sont formés à la mobilisation de ressource	Rechercher des fonds pour la poursuite des actions d'aide en faveur des EHA	-OP -DDE-CI
Programme ESB				
<i>Assistance médicale</i>	Manque de médicaments, insuffisance des dons en vivre et non vivre, non communication des adresses exactes des parents pour la réinsertion, faible niveau de réinsertion	Echange avec l'administration du COM pour la diversification des partenaires afin d'obtenir plus de dons, Multiplication des écoutes et entretiens en vue d'avoir les informations exactes pour la réinsertion des enfants	Augmenter le nombre d'animateur sur le programme, Faire des dons réguliers afin que les enfants puissent en bénéficier régulièrement Mettre un fonds d'aides aux soins et d'appui à, la réinsertion.	Animateurs, Médecin CP DDE-CI
Programme EVA et Migration				
<i>Données statistiques sur les pension</i>	Archivage inadéquat et inexistant de dossiers des enfants tant physique que numérique	nette amélioration dans le traitement des dossiers des enfants au plan statistique en faisant la saisie informatique	Recruter à terme un chargé de suivi évaluation pour la gestion des données des programmes	CA
<i>Gestion du centre sauvetage</i>	Les difficultés financières énormes pour la gestion du centre Sauvetage qui assure la prise en charge holistique de ses petits pensionnaires en transit, ont causé des désagréments à ce projet	fermeture dudit centre momentanée à la faveur des vacances (les enfants ont été envoyés dans des colonies de vacances négociées avec des partenaires locaux).	Recruter un chargé de programme protection	CA
<i>Hébergement, besoins vitaux</i>	La rareté des ressources financières propres à la mise en œuvre ; Ce programme demande des fonds pour sa survie	La collaboration avec les autres partenaires gestionnaires de centres d'accueil comme le foyer Marie Dominique, Don Bosco...	Ecrire et soumettre des projets	-CP -DE
<i>Volet migration</i>	-faible niveau de partenariat avec certains organismes -financement limité	L'existence de projets et donc de fonds d'aide ; début de	Développer et formaliser des partenariats avec les acteurs	

		collaboration avec de nouveaux partenaires		DE
--	--	--	--	----